

BIOPROTEC INHIB**HERBICIDE BIOLOGIQUE pour le contrôle des PISSENLITS
Farine de gluten de maïs sous forme granulée****Inhibiteur de la germination des graines de pissenlits et de la digitale sanguine**

Description : *Bioprotec inhib* est un bioherbicide à base de gluten de maïs homologué au Canada qui inhibe la germination des graines de pissenlits et de digitale sanguine. Il est surtout recommandé sur les pelouses où prédominent l'ivraie et le pâturin des près vivaces établis et qui ont actuellement peu de problèmes de mauvaises herbes. Il agit en prévention en empêchant l'installation des mauvaises herbes, mais il est sans effet contre les mauvaises herbes déjà levées ou établis au moment du traitement.

Conditionnement et couverture : Sac de 22,7 kg formulé en granule pour couvrir 2 500 pi² / 232 m².

Mauvaises herbes ciblées : Graines de pissenlit et de digitale sanguine.

Composition : 100% de farine de gluten de maïs granulée pour une application uniforme et un relâchement progressif.

Mode d'action : Les protéines végétales (dipeptides ou chaînes d'acides aminés) naturellement présentes dans la farine de gluten de maïs sont toxiques pour les racines des jeunes plants. Elles en arrêtent la croissance lorsque les graines germent, ce qui fait mourir la plante.

Mode d'emploi :

- *Bioprotec inhib* peut être appliqué au moyen d'un épandeur rotatif ou de voirie et à la volée pour les petites superficies à raison d'un taux de 9,8 kg/100 m².
- Ne pas appliquer sur un gazon nouvellement semé ou un sursemis. Laisser un intervalle de cinq semaines précédent ou suivant un gazon nouvellement semé ou un sursemis.
- Ne pas appliquer par temps venteux.
- Effectuer le traitement du printemps après la première tonte lorsque les racines sont établies.
- Arroser l'endroit traité si aucune pluie ne survient dans les 48 heures suivant l'application, de façon à faire pénétrer les granules dans le sol.
- *Bioprotec inhib* n'est pas recommandé pour l'usage avec un engrais qui contient de l'azote.

DEUX APPLICATIONS PAR ANNÉE SONT RECOMMANDÉES :

AU PRINTEMPS : Appliquer entre fin avril et fin mai, lorsque la température du sol atteint 12,8°C, deux semaines avant la germination des graines de digitale sanguine.

À LA FIN DE L'ÉTÉ OU L'AUTOMNE : Appliquer entre la mi-août et la fin septembre, une fois écartés les risques de stress dû à la chaleur pour empêcher la germination des mauvaises herbes d'automne.

Note : Les humains et les animaux de compagnie peuvent aller sur la pelouse ou sur les zones traitées tout de suite après l'épandage parce que le gluten de maïs n'est pas toxique.

Garder hors de la portée des enfants. Peut causer une sensibilisation. Lire l'étiquette avant l'emploi.

Conservation : Garder or de la portée des enfants. Conserver dans un endroit frais et sec. Tenir éloigner des semences, autres fertilisants et pesticides. Lire l'étiquette avant usage.



AEF GLOBAL

201 Mgr-Bourget, Lévis, Qc G6V 6Z3

Sans frais/Toll free : 1 (866) 622-3222 Fax: (418) 835-2112 Email: info@aefglobal.com

www.aefglobal.ca